

## Fongicide de contact à large spectre pour la lutte contre plusieurs maladies fongiques sur les plantes ornementales, les vergers et les vignobles

- **Aucun risque de résistance**
- **Empêche la germination des spores**
- **Très bonne résistance à la pluie**
- **LE partenaire de mélange pour les autres fongicides**

**Teneur** 70 % Dithianon

**Formulation** Granulés à disperser dans l'eau (WG)

**Efficacité** Legan est un fongicide de contact dont la matière active est le dithianon. Efficace contre de nombreuses maladies fongiques sans risque de résistance. La matière active s'attaque à différents sites du système respiratoire des cellules fongiques. Il empêche la germination des spores et la croissance mycélienne des champignons. Après la pulvérisation, Legan forme une fine couche très résistante à la pluie sur les feuilles et les fruits. Ces dépôts d'ingrédients actifs sont activés de manière répétée par les précipitations et la rosée et garantissent un effet sûr et durable.

**Emploi** **En général:**  
**10 ml du gobelet = 5 g**  
**1 gobelet plein = 40 g**

### Plantes ornementales

**Arbres et arbustes** (hors forêt), **cultures florales et plantes vertes, rosiers:** 0,05 % (5 g dans 10 l d'eau) contre les maladies fongiques des feuilles, les mildious et les rouilles des plantes ornementales, la maladie des taches noires du rosier.

**Azalée:** 0,05 % (5 g dans 10 l d'eau) contre la cloque des azalées.

### Fruits

**En général:** Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. À l'exception des fruits à pépins: Ne pas appliquer en tout plus de 1'680 g par hectare de la substance active dithianon par parcelle et année.

**Fruits à pépins:** 0,05 % (0,8 kg/ha) contre la tavelure des arbres fruitiers à pépins. Application: dès le débourrement jusqu'à fin juin. Traitements après la floraison: ne pas appliquer en tout plus de 3'400 g par hectare de la substance active dithianon par parcelle et année.

# Legan

## Emploi 2

**Cerisier:** 0,05 % (0,8 kg/ha) contre la cylindrosporiose du cerisier, la maladie criblée des Prunus, la pourriture amère des cerises. Délai d'attente: 3 semaines.

**Prunier (pruneau/prune):** 0,05 % (0,8 kg/ha) contre la maladie des pochettes du prunier.

Application: un seul traitement à l'éclatement des bourgeons. 0,05 % (0,8 kg/ha) contre la rouille du prunier. Délai d'attente: 3 semaines.

## Vigne

**En général:** 8 traitements au maximum par parcelle et par année avec un produit contenant la substance active dithianon. Pas de traitement de raisin de table. 0,05 % (0,8 kg/ha) contre le mildiou de la vigne.

Application: traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71–81 (J–M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1'600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire. 0,075 % (0,6 kg/ha) contre l'excoriose de la vigne.

Application: BBCH 7–10 (Stade C–D). Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 07–10 (C–D) avec une quantité de bouillie de référence de 800 l/ha (base de calcul). 0,075 % (0,6 kg/ha) contre le rougeot parasite de la vigne. Application: jusqu'à BBCH 55 (stade G). Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 55 (G) avec une quantité de bouillie de référence de 800 l/ha (base de calcul).

## À observer

La réutilisation de l'emballage est interdite.

**Distance de sécurité:** Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la **dérive**, respecter une zone tampon non traitée de **50 m** (fruits, arbres et arbustes), de **20 m** (vigne, azalée, cultures florales, plantes vertes et rosier) par rapport aux eaux de surface. Pour protéger des conséquences liées au **ruissellement**, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de **6 m** par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG.

**Protection d'utilisateur:** Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

**Travaux successifs:** porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.

## Préparation de la bouillie

Remplir la moitié du réservoir d'eau, ajouter la quantité de produit nécessaire, mettre le brasseur en marche et compléter avec de l'eau.

## Miscibilité

Legan peut être mélangé avec autres fongicides (Score Profi, Topas, Nimrod, Alibi Flora) et insecticides selon le guide Maag Profi.

# Legan

---

**Propriétés** Observer strictement les mises en garde de l'emballage.

---

**Emballages** 500 g, 12x 500 g

---

**Marque** ® = Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta

---

**Version** 72940/1121

---